

Ma situation me permet-elle
de percevoir **la Prime d'activité ?**



J'AI +
DE 18
ANS

ÇA CHANGE
EN 2019
> Plus de bénéficiaires
> Jusqu'à 90 € en plus
(selon les revenus)

OUI



Je suis
salarié



Je suis
travailleur
indépendant



Je suis
étudiant salarié
ou apprenti

OUI

OUI

OUI



Mon salaire est inférieur
à 1 800 € net (1,5 Smic)



Je perçois durant 3 mois
un salaire compris entre
932 € net (0,78 Smic)
et 1 800 € net (1,5 Smic)

Je vérifie si j'ai droit à la Prime
d'activité sur Caf.fr

